



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Gestionnaire de Dossiers Santé à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2022-897352



Profil

- Secrétaire administratif(ve)
- Agent CCN Niveau 4



Conditions

Lieu : Délégation Départementale des Côtes
d'Armor à Saint-Brieuc



Vos missions

Au sein du pôle ambulatoire composé d'un chef de pôle, d'un cadre et de deux gestionnaires, l'agent assurera trois missions principales :

Référent(e) Guichet Unique :

- Veille de la BAL départementale.
- Veille juridique.
- Gestion des sollicitations et appui aux projets d'installation sur un territoire infra départemental en complémentarité de la seconde assistante du pôle.
- Enregistrement des professionnels paramédicaux relevant de l'applicatif ADELI pour l'ensemble du département, mises à jour et validation des demandes de CPS pour les professionnels concernés, dans le contexte évolutif à venir de migration de l'applicatif ADELI vers RPPS.
- Continuité de service assurée sur la veille de la BAL et les projets d'installation par la seconde assistante du pôle.

Référent(e) du secrétariat régional du comité médical des praticiens hospitaliers en lien avec le cadre du pôle.

- Responsable du suivi des échéances pour l'ensemble du corpus, animation des réunions de service hebdomadaires et gestionnaire en propre des dossiers 22/29.
- Continuité de service assurée par la seconde assistante COMED.

Référent(e) qualité pôle ambulatoire en lien avec les cadres du pôle et le pôle qualité régional.

- Gestion et suivi des réclamations relatives aux soins de ville sur les applicatifs Elise et SIREC, formalisation des réponses et création d'outils (veille réglementaire, bibliothèque de réponses, structuration du réseau...).
- Continuité de service assurée par les cadres du pôle.

Le gestionnaire assurera aussi des missions transversales d'appui en complémentarité du second gestionnaire

Missions transversales d'appui aux cadres sur le volet animation territoriale.

- Participation aux réunions avec les collectivités territoriales et les professionnels de santé libéraux dans le cadre des projets d'exercice coordonné sur un territoire infra départemental.

Continuité de service sur les missions régaliennes PDSA (diffusion hebdomadaire des tableaux de garde) et transports sanitaires (AMS). Veille de la BAL TS.

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce qu'une Délégation Départementale ?

L'organisation régionale est fondée sur un ancrage territorial de proximité avec 4 délégations départementales (Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan). Les délégations départementales sont organisées en deux départements : le département VSS-SE et le département action et animation territoriale. Elles assurent des missions régionalisées (comité médical des PH, transports sanitaires, certificats de prélèvements sanguins, laboratoires de biologie médicale) ainsi que des missions exercées pour le compte des préfets (soins psychiatriques sans consentement).

La délégation départementale est dirigée par un(e) directeur/directrice

La délégation départementale comprend 2 départements :

Le département animation territoriale a à sa tête un responsable de département, adjoint du directeur. Ce département est composé de pôles avec à leur tête un responsable de pôle.

Ce département est chargé de :

- Contribuer à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, à la gouvernance des établissements locaux (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle tant sur les champs de l'offre de soins ambulatoires, hospitalières et médico-sociale.
- Contribuer à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital
- Accompagner et réguler les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire
- Mettre en œuvre les contrats locaux de santé (CLS) et la démocratie en santé (CTS et ses commissions santé mentale et formations usagers).

Le département VSSE a à sa tête un responsable de département, adjoint du directeur. Ce département regroupe les pôles espaces clos, environnements extérieurs, eaux destinées à la consommation humaine, eaux de loisirs et littoral 22/35.

La délégation départementale comprend également des référents défense sanitaire et un référent qualité ainsi que des médecins, relevant du directeur de la délégation départementale.



Compétences

Connaissances:

- Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné.
- Techniques administratives et bureautiques

Savoir-être:

- Faire preuve de courtoisie et rester maître de soi
- S'exprimer avec aisance
- Capacités d'adaptation
- Autonomie

Savoir-faire:

- Maîtriser les techniques d'accueil, d'écoute active et de reformulation
- Réagir de façon adaptée aux situations imprévues
- Recueillir et traiter l'information
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Mettre en œuvre les techniques de communication professionnelle
- Rendre compte
- Travailler en équipe

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Avant le 07/06/2022

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).